

MAIRIE DE LUDESSE

DÉGRÈVEMENT D'IMPÔTS DIRECTS

**PERTES DE RÉCOLTES CAUSÉES PAR LE GEL DU MOIS
D'AVRIL 2021 ET LA GRÊLE DU MOIS DE JUIN 2021**

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Les contribuables sont prévenus que les listes des parcelles faisant l'objet de dégrèvements émis en 2021 au titre des pertes de récoltes engendrées par le gel du mois d'avril 2021 et la grêle du mois de juin 2021, ainsi que le montant de ceux-ci, peuvent être consultés en Mairie à partir du

À Ludesse

Le 15/02/2022

Le Maire,

N. ALIZERT



NOTA – Le présent avis sera affiché et publié dans les différentes parties de la commune dès sa réception.